



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La municipalité de Saint-André-d'Argenteuil déclare l'état d'urgence

Saint-André-d'Argenteuil, le 19 avril 2019 – Le maire de Saint-André-d'Argenteuil, monsieur Marc-Olivier Labelle, en vertu des pouvoirs spéciaux qui lui sont conférés, a déclaré l'état d'urgence le vendredi 19 avril à 20 h en raison des niveaux des eaux et des fortes précipitations reçues dans les dernières heures. En effet, les prévisions actuelles avoisinent les volumes atteints en 2017 pour la rivière des Outaouais sans compter l'apport de la rivière du Nord qui devrait être supérieur. Tous les indicateurs pointent vers une inondation majeure à très court terme.

La municipalité rappelle aux résidents des secteurs visés l'importance de quitter leur domicile le plus rapidement possible avant la crue des eaux. Pour des motifs de sécurité liés à la rapidité de la crue, la municipalité offrira le transport en bateau uniquement pour les interventions d'urgence.

La municipalité a pris l'initiative d'ouvrir un centre d'hébergement d'urgence, dès le samedi 20 avril 2019, à l'aréna régional Kevin-Lowe/Pierre-Pagé, à Lachute. Des douches, des vivres et des lits seront disponibles. Des représentants de la Croix-Rouge seront également sur place afin d'accueillir les demandes des citoyens et citoyennes.

La municipalité tient à faire les rappels suivants :

- Des sacs de sable sont toujours à la disposition des résidents au dôme municipal, situé au 72, rue Wales.
- Les citoyens qui en ressentent le besoin peuvent composer en tout temps le 811 pour obtenir du soutien psychosocial. Info-Social 811 est un service de consultation téléphonique gratuit et confidentiel. Le service est offert 24 heures par jour, 365 jours par année.
- Pour recevoir les dernières mises à jour, la population est invitée à consulter régulièrement le stada.ca et la [page Facebook](#) de la municipalité et de s'abonner au service d'appel automatisé (SAM).
- Les citoyens et citoyennes peuvent communiquer avec la municipalité en tout temps au 450 537-3527 ou à inondations@stada.ca ou composer le 9-1-1 en situation d'urgence.
- Tous les moyens sont mis en place pour assurer la sécurité de la population en tout temps. Des patrouilles préventives continueront de se dérouler quotidiennement.

La municipalité continue d'effectuer une vigie constante sur l'ensemble du territoire et d'adapter ses actions en fonction de la situation.

La municipalité remercie la quarantaine de bénévoles présents au dôme municipal les 18 et 19 avril ainsi que plusieurs entreprises qui ont œuvré sur le territoire.

Le maire de Saint-André-d'Argenteuil tient également à souligner la visite de la députée d'Argenteuil, madame Agnès Grondin, ainsi que le support offert par les partenaires municipaux et le gouvernement du Québec.

-30-

Source : Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

Pour information :

Benoit Grimard

Directeur général et secrétaire-trésorier

Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

b.grimard@stada.ca

450 537-3527, poste 0